

Séance du mardi 19 Avril 2016

L'an deux mil seize, le mardi dix-neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Daniel **Paccoud**, Maire.

Membres en exercice	19
Présents	14
Votants	19
Pouvoirs	5

Présents : Mesdames et Messieurs Daniel **Paccoud** (Maire), René **Blanchet** (1^{er} adjoint), Arlette **Proietti** (2^{ème} adjointe), Jean-Michel **Coquard** (3^{ème} adjoint), Marie-France **Pellegrin** (4^{ème} adjointe), Patrick **Gaudillière** (5^{ème} adjoint), Jean-Claude **Demay**, Monique **Mathieu**, Marc **Neyra**, Dominique **Schmitt**, Jocelyne **Crozet**, Nathalie **Dulac**, Alain **Reynier**, Vincent **Bureau**.

Excusés : Eric **Bettant**, Agnès **Fuxa**, Fabienne **Pegaz** Céline **Marcuccilli** et Stéphanie **Druel**.

Pouvoirs : Eric **Bettant** ayant donné pouvoir à Daniel **Paccoud**.
Agnès **Fuxa** ayant donné pouvoir à Marc **Neyra**.
Fabienne **Pegaz** ayant donné pouvoir à Jocelyne **Crozet**.
Céline **Marcuccilli** ayant donné pouvoir à Marie-France **Pellegrin**.
Stéphanie **Druel** ayant donné pouvoir à Alain **Reynier**.

Secrétaire : Marie-France **Pellegrin**.

I - RAPPEL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL :

❖ Daniel Paccoud rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du mardi 22 mars 2016 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance. Patrick Gaudillière fait part d'une erreur relevée dans la rubrique VI – Bilan des actions entreprises depuis le dernier conseil / Rapport des structures intercommunales / Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA) / Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) / Syndicat d'Assainissement du Pont Sollières (SIAPS) / Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine. En effet, le montant annuel des travaux du SIEVA s'élève à 2 M € et non à 1.2 M €. Cette modification étant apportée et validée, le Conseil, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du Conseil municipal du 22 mars 2016.

II – AFFAIRES FONCIERES :

❖ **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)** : 9 DIA à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la commune ne préempte pas.

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Prix	Acquéreur(s)	Adresse actuelle
Propriété bâtie (à usage de dépendance)	28 allée Sarron	M. François MASCLET	100 000 €	Mme Aurélie ASNAR	Quincieux (Rhône)
Propriété bâtie	259 allée Turrin	M. Mathias MELONI et Mme Françoise DUGENEST	429 000 € dont 12 550 € mobilier	M. Jérémy PEYRON et M ^{elle} Emeline CHERBLANC	Lyon (Rhône)
Propriété bâtie	23 route de la Grange Huguet – lots 3 et 7 + lots à déterminer (parkings)	Cyril LABE Immobilier	280 000 €	Société C COMMC	Tassin la Demi-Lune (Rhône)
Propriété bâtie	23 route de la Grange Huguet – lots 4 + lots à déterminer (parkings)	Cyril LABE Immobilier	135 000 €	M. Antonio DIAS DE CARVALHO et M ^{elle} Angélica MARTINS ALVES	Jassans Riottier (Ain)

Propriété bâtie	23 route de la Grange Huguet – lot 1 + lots à déterminer (parkings)	Cyril LABE Immobilier	183 000 €	M. Raphaël MASCI et M ^{elle} Pauline MONTESSUIT	Anse (Rhône)
Propriété bâtie	23 route de la Grange Huguet – lots 2 et 8 + lots à déterminer (parkings)	Cyril LABE Immobilier	209 000 €	M. François CLAISE ou toute personne physique ou morale qui s’y substituerait	Tassin la Demi-Lune (Rhône)
Propriété bâtie	23 route de la Grange Huguet – lot 6 + lots à déterminer (parkings)	Cyril LABE Immobilier	137 000 €	M. et Mme Adrien RAVIER	Gleizé (Rhône)
Propriété bâtie	23 route de la Grange Huguet – lot 5 + lots à déterminer (parkings)	Cyril LABE Immobilier	110 000 €	M. Nicolas BEUVE	Balan (Ain)
Propriété bâtie	433 chemin des Granges	M et Mme Daniel KAMENETZKY	395 000 € dont 18 500 € mobilier	M. et Mme Jean-Philippe DEMOURES	Villefranche-sur-Saône (Rhône)

III – AFFAIRES FINANCIERES :

❖ Subventions communales 2016 (délibération n° 2016.022)

Monsieur le Maire rappelle que, lors du vote du Budget Primitif 2016, une enveloppe de 20 000 € a été provisionnée pour les subventions annuelles. Les demandes de subvention habituelles sont proposées au vote de l’assemblée.

Marie-France Pellegrin, Adjointe aux finances, fait part des différentes demandes particulières des établissements scolaires professionnels et des associations diverses.

Après ces précisions, il est proposé de retenir les enveloppes suivantes :

Bénéficiaires	Enveloppes proposées
Coopérative scolaire	800.00
Chambre des métiers du Rhône	468.00
Maison Familiale Rurale des 4 Vallées - Lamure s/Azergues	117.00
Maison Familiale Rurale « La Petite Gonthière » - Anse	234.00
CFA BTP Bourg en Bresse	117.00
Sous total Écoles	1 736.00
Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB)	7 432.00
Sous total Associations d'intérêt général	7 432.00
Comité de Fleurissement	7 000.00
Bibliothèque de Pommiers	400.00
Sous total Associations communales	7 400.00
Jeunesse Ansoise	100.00
Clique de Gleizé	150.00
Souvenir Français	100.00
Sous total Associations locales	350.00
TOTAL	16 918.00

Monsieur le Maire précise que le vote des subventions se faisant par association, il conviendra que les membres du Conseil municipal se retirent de l'Assemblée lors du vote de la subvention correspondante à l'association dont ils sont exécutifs. Dans le cas présent, Monsieur Jean-Claude Demay, administrateur du Comité de Fleurissement, ne prend pas part au vote de la subvention allouée au Comité de Fleurissement. Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à l'exception de la non-participation au vote de M. Demay pour la subvention allouée au Comité de Fleurissement :

- DECIDE d'accorder les subventions au titre de l'année 2016 selon la répartition ci-dessus exposée.

IV - TRAVAUX :

❖ Bâtiments :

- Réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire : Jean-Michel Coquard évoque avec le lancement le 13 avril de la consultation pour le lot 00 – Démolition – Désamiantage (travaux peu importants), pour laquelle les visites de l'école sont rendues obligatoires en cas de remise d'offre. Il indique un calendrier prévisionnel (date limite de réception des offres : ouverture des plis : 2 mai à 14h, restitution analyse des offres : 13 mai à 10h, notification des rejets : 13 mai, date d'attribution : 25 mai).

Il évoque également la réunion de présentation de l'avant-projet définitif du 1^{er} avril dernier durant laquelle ont été débattues les options d'organisation du chantier. Les différentes propositions sont déclinées (cour dans le parking contigu à l'église ou petite cour devant l'école sur le parking attenant – option retenue). M. le Maire expose le phasage prévisionnel :

- Phase 1 (durée environ 1 an) avec blocage de la cour actuelle (accès chantier) et travaux dans l'aile sud.
- Phase 2 : travaux dans l'aile nord.
- Phase 3 : travaux dans l'aile sud.

La coexistence de la phase chantier avec la vie de l'école va bousculer notablement l'organisation de l'école, avec la création d'une cour devant le bâtiment actuel (les enfants occuperont donc l'intégralité du parking) et d'un cheminement au nord de l'école. Un bloc préfabriqué de 8 sanitaires sera également installé. L'entrée des élèves sera située sur la façade du bâtiment, via la cour provisoire. Des remarques sont émises sur les inconvénients liés à l'emplacement de la cour provisoire (massifs, obstacles des bordures des trottoirs, sol boueux en cas d'intempérie...), néanmoins cette option s'avère la plus sûre compte tenu de la configuration du chantier (souhait de cour grillagée pour limiter la prise au vent). Il est également proposé que certaines classes puissent être accompagnées dans la cour haute de l'école maternelle, avec une organisation pour l'encadrement des traversées de route. M. le Maire rappelle qu'une classe sera déplacée dans la classe vacante à l'école maternelle.

Les élus chargés de ce projet rappellent que toutes les modalités d'organisation sont encore en discussion.

Jean-Claude Demay expose les conclusions d'une réunion de travail avec l'association HESPUL notamment en matière d'obtention de certificats d'économie d'énergie. Un faible volume d'aide financière est mobilisable 5 à 10 K€ sur une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1.8 M €. M. Paccoud mentionne que cette aide aurait pu être abondée dans le cas d'une prévision de chaufferie bois, option non retenue au vu du surcoût de travaux et/ou d'un hypothétique appel à projets spécifique, non publié à ce jour et nécessairement en amont de la réalisation des travaux.

- Eglise : Jean-Michel Coquard indique la prochaine reprise des scellements du vitrail le plus ancien de la chapelle (côté sud), en partie descellé et de la pose de cuvettes de récupération d'eaux de condensation avec des auges en plomb. Une forte condensation provoque un écoulement d'eau au pied du vitrail et des marques d'humidité au mur, il convient d'agir pour éviter des dégradations.
- Salle des Fêtes : Jean-Claude Demay a rencontré Laurent Chapeaux, économiste chargé de l'estimation des travaux de rafraîchissement et de propreté de la salle et des sanitaires et du chiffrage prévisionnel (peinture, pose de panneaux de bois... dans le même esprit que le marché couvert). La consultation sera prochainement lancée. Les travaux seront à prévoir du 15 juillet à fin août. La commission se réunira à la fin du mois d'avril pour étudier notamment ce dossier.
- Halle de sports : visite périodique effectuée par le groupe de visite de la sous-commission départementale de sécurité le 14 avril, avec des représentants de la mairie, du SDMIS et de la gendarmerie nationale. Jean-Michel Coquard indique le bon déroulement de cette visite, mais souligne des prescriptions à venir qui insistent notamment sur le relais de certaines consignes auprès des présidents d'associations pour les équipements de sécurité, également à noter sur le registre de sécurité. Cette information pourrait être utilement relayée lors de l'établissement du planning d'utilisation des salles.
- Trézette : Jean-Michel Coquard fait part d'une expertise sollicitée par M. d'Ortona au sujet d'infiltrations d'eau incriminant la jointure du bâtiment voisin avec l'auvent de la collectivité. Cette expertise a eu lieu le 12 avril dernier mais n'a pas mis en cause la commune. Celle-ci s'est néanmoins engagée à faire exécuter un traitement de la couverture et de la jonction afin de protéger les gaines électriques. Le cabinet d'expertise suivra la réalisation effective de ces travaux.
- Marché couvert : pas de date de démarrage arrêtée pour la réfection des sols. Alain Reynier émet une remarque sur l'effet moucheté de la peinture (micro-bulles du coffrage). La commission a décidé de maintenir le mur en l'état.
- Marché couvert : Jean-Claude Demay s'interroge sur la responsabilité de balayage par les commerçants, confirmée par René Blanchet. Un constat d'amas de miettes (boulanger du dimanche) nécessitera de rencontrer le commerçant en cause.



Voirie :

Patrick Gaudillière évoque l'attente des travaux préliminaires montée de Bel-Air : le raccordement basse tension est prévu, mais pas de visibilité sur l'intervention de France Télécom.

Patrick Gaudillière signale des réunions sur le terrain avec EDF/GDF pour différents travaux d'alimentation (lotissement Montée Tripette « les Terrasses de l'Amandier », branchement de l'ITEP (alimentation en gaz requerra la traversée de la RD 70)...

Monique Mathieu s'interroge sur la disjonction de la lampe Chemin des Granges.

Jocelyne Crozet souligne que suite à la réparation du poteau France Télécom situé Route de Saint Fonds, il a été constaté que le poteau bois avait été déplacé suite à leur intervention du 8 avril dernier. Son implantation actuelle pose un problème de sécurité car situé en limite de voie, il est trop proche de la circulation des véhicules. Une réclamation a déjà été adressée pour déplacer le poteau et le remettre à son emplacement initial.

René Blanchet rappelle que des travaux de dévoiement de conduite d'eaux usées ont été réalisés (raccordement de particulier dans la descente entre l'école maternelle et la cantine) afin d'éviter toute entrée d'eau dans le local cantine ainsi que divers travaux avec plusieurs branchements dont celui de l'ITEP.

V - URBANISME :

René Blanchet évoque la nécessité de réunir la commission urbanisme afin de se prononcer sur les possibilités d'aménagement du triangle du bourg sous périmètre d'étude, suite à la présentation de scénarii d'aménagement par le cabinet D2P, mandaté par l'EPOA pour cette étude. Pour information, M. Blanchet signale le décès de M. Robert Carvat, propriétaire d'un tènement situé dans ce périmètre d'étude. Une cession d'un autre tènement est également en prévision. Des projets ont été évoqués, sans suite, notamment au regard des objectifs liés à cette orientation d'aménagement et de programmation (OAP).

René Blanchet rappelle que l'Architecte des Bâtiments de France n'a pas rendu de conclusions sur le permis de construire de l'école élémentaire et sur le permis de construire des consorts Lavoillotte (mise en demeure de retrait par le Préfet).

Il note l'inauguration de la résidence « Domaine des Pothières », route de Montclair, le 14 avril dernier avec HBVS. Les propriétaires du lotissement ont fait appel à la mairie en vue de soutenir leurs demandes répétées d'achèvement de travaux de finition restées sans suite auprès de l'aménageur / lotisseur ARCADE (bordures, entrées de maison, dalle du local poubelle, espaces de plantations, absence de suivi de travaux, de réunions et de compte rendus formalisés...). M. Blanchet signale que l'interlocuteur du dossier n'étant pas un salarié de la société ARCADE, ceci contribue sans doute à un manque de continuité du traitement de ces demandes.

Une discussion s'est également engagée avec les colotis au sujet du raccordement au réseau câblé (nombre insuffisant des chambres) et de la construction de logements et de surfaces de stationnements sur la parcelle acquise par HBVS. Il semble pertinent de renouer un dialogue avec l'ensemble des habitants du secteur (locataires peu représentés à l'inauguration mais très prescripteurs de revendications diverses) : prévoir un accueil spécifique ? M. Blanchet relève un problème de tri sélectif au sein du lotissement. Marie-France Pellegrin note que la Fête des Voisins est prévue avec tous ces nouveaux habitants.

L'AVAP est finalisé, le dossier complet est à transmettre au Préfet.

❖ **Avis relatif à l'établissement d'un plan de servitudes aéronautiques pour l'aérodrome de Villefranche Tarare à Frontenas (délibération n° 2016.023)**

Monsieur le Maire fait part de la réception des services de l'Etat d'un dossier relatif à l'établissement d'un plan de servitudes aéronautiques (PSA) pour l'aérodrome de Villefranche Tarare à Frontenas.

Il expose l'objectif dudit plan qui vise à relever tous les obstacles à la navigation aérienne à proximité de la piste afin de garantir la sécurité de l'espace aérien dans les processus d'approche finale et de décollage des avions. Préalablement à l'enquête publique réglementaire, ce plan doit faire l'objet d'une consultation des services et collectivités locales intéressées.

Cette zone tangente le territoire communal dans le secteur du four à chaux. Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE de ce plan de servitudes aéronautiques et ne formule pas de remarques particulières sur ce dossier.

VI – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

❖ **Rapport des commissions communales :**

▪ **Commission scolaire :**

Arlette Proietti précise que la commission sera appelée à se réunir prochainement pour la préparation des activités périscolaires 2016-2017 et notamment les modalités d'organisation de ces activités, en site occupé.

▪ **Commission Agenda 21 :**

Marc Neyra regrette la faible mobilisation du public (hors public habituel) à la matinée Développement Durable du 2 avril à Trézette, liée pour partie aux médiocres conditions météorologiques et à une organisation à affiner. La direction de la Fondation OVE (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique – ITEP) était représentée par la directrice et le directeur général adjoint.

Broyage de végétaux - samedi 9 avril : René Blanchet fait part d'un afflux de demandes à laquelle il est impossible de répondre sur un seul week-end. L'activité de broyage des végétaux se poursuit actuellement. Il est suggéré de sensibiliser le public rencontré à cette occasion au Développement Durable.

Tri déchets : le respect du tri des déchets à la Halle des Sports est soulevé. Il conviendrait de s'assurer que l'entreprise chargée de l'entretien des locaux soit également sensibilisée au respect du tri sélectif lors du dépôt des poubelles dans les bacs.

Le tri des cartons avec la mise à disposition d'une benne les lundis pour le recyclage des cartons (mis à plat et sans adjonction d'autre matériaux) est également abordé. Il est rappelé qu'il s'agit un service offert aux habitants pour limiter leurs déplacements en déchetterie, il est donc déplorables de constater le non-respect des consignes, lequel sera systématiquement rappelé aux usagers.

Jardins pluriels : un groupe de 12 personnes a souhaité participer à cette action (les premières graines sont en terre). La dynamique du groupe « jardin » est explicitée. Le référent du groupe est Jean-Luc Pacalet. Marc Neyra signale le souhait de faire évoluer cette idée de jardins partagés vers un portage d'actions élargi à un volet d'animation.

Ambroisie : René Blanchet rappelle que 3 référents sont désignés au sein de la CCBPD, la campagne sera relancée en juin. Il mentionne que l'association nationale « Notre Village » a signé une convention avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) afin de sensibiliser davantage les agriculteurs au phénomène de l'ambroisie. Il est proposé d'intégrer les référents communaux dans le réseau Ambroisie.

Organisation d'une manifestation grand public le 23 juin prochain au Domaine des communes sur l'ambroisie et ses conséquences en matière de santé publique : limiter la prolifération de la plante et son impact allergène. A noter que chaque année se tient une journée d'information et de lutte contre l'ambroisie tous les premiers samedis de l'été, en amont de la période de pollinisation de l'ambroisie.

René Blanchet signale que des séances de formation sur la commune seront proposées pour les agents du service voirie-espaces verts (reconnaissance de la plante, cycle de pousse, volatilité...).

Jocelyne Crozet s'interroge sur une diminution des surfaces d'ambroisie au cours de l'année dernière, mais il semble qu'il ne s'agisse que de simples variations selon les années.

Pyrale du buis : constat d'observation de larves, néanmoins présences relativement isolées. Il convient d'être attentif, de vérifier afin d'éliminer manuellement les larves et de ne pas traiter trop en amont (traitement à visée curative et non préventive). L'achat de produit traitant est possible par l'association ABC21.

Chenilles processionnaires : début de prolifération sur les pins.

❖ **Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'achat de matériel en vue de la réduction ou de suppression de l'usage des pesticides en zones non agricoles (délibération n° 2016.024)**

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la commune pris dans la démarche « Zérophyto » et l'adhésion à la « charte régionale d'entretien des espaces publics : Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages. » acté le 14 octobre 2014 (délibération n° 2014.068).

Cet engagement s'est traduit concrètement par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de désherbage ainsi que par des actions de formation des agents et d'information des administrés.

Des propositions d'achat de matériel ont été étudiées afin de répondre à cet objectif. Dans cette perspective, ce projet n'ayant pas démarré, il est proposé de solliciter une demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre du programme d'action 2013-2018 « Sauvons l'Eau ». Il est précisé que cette aide peut atteindre au maximum 80 % de l'assiette de dépenses éligibles.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre du programme d'action 2013-2018 « Sauvons l'Eau » ;
- SOLLICITE l'accompagnement du syndicat mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) dans le cadre de ce projet d'investissement ;
- S'ENGAGE à prendre en charge la part minimale de 20 % de financement pour cette opération d'investissement et à autofinancer la part de matériel non éligible à ce programme.

❖ **Rapport des structures intercommunales :**

▪ **Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Galoche (SIGAL)** : René Blanchet indique le vote des comptes administratifs et de gestion 2015 en réunion du 24 mars, suivi du vote des budgets assainissement collectif et non collectif le 11 avril dernier.

▪ **Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues (SIBA) :** Jean-Michel Coquard a assisté le 29 mars dernier au vote du budget du Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues et signale départ de la commune de Quincieux occasionnant une évolution de la répartition du budget du Musée des Pierres Folles. L'assemblée signale le faible périmètre de compétence du SIBA (maintenance informatique qui représente toutefois une masse importante de crédits).

▪ **Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC) :** Patrick Gaudillière a assisté au comité du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble du 17 mars, qui a reconduit son budget : recette issue des cotisations des communes adhérentes (150 000 €) reversée à l'établissement Public pour les Autoroutes Rhodaniennes de l'Information (EPARI). Une discussion s'engage sur l'activité de la structure (légère modification des statuts : 62 % Métropole et 38 % Nouveau département) : la couverture du réseau a été assumée par le concessionnaire dans le cadre de son contrat (boucle optique de 300 kms de long et d'une desserte en fibre de chaque commune adhérente (seules les terminaisons assurant les raccordements des abonnés sont en câble coaxial). La réflexion actuellement s'ancre dans le devenir du réseau et d'une éventuelle remise en concession, sachant qu'aucune extension de réseau n'est programmée.

Certaines zones blanches, dont notamment une partie du territoire de Pommiers, Anse et l'Arbresle ne peuvent être desservies correctement. René Blanchet indique avoir été actif sur ce volet mais chaque demande de la collectivité se heurte in fine à une logique de rentabilité économique des opérateurs.

▪ **Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais :** Daniel Paccoud signale qu'une nouvelle étude hydraulique sur la Galoche est pilotée par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) qui en a confié la réalisation au bureau d'études HTV. M. Paccoud précise que si les études peuvent faire l'objet d'un financement, la réalisation de travaux et d'aménagement de lutte contre les inondations sur les communes de Villefranche et de Gleizé, ne peuvent l'être, sauf à mettre en place le dispositif de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), permettant d'imputer la charge financière des travaux à chaque citoyen via ses impôts locaux, ce qui n'est pas envisagé à ce jour.

M. Paccoud souligne la qualité du travail conduit par ce bureau d'études (présentation du rendu de la phase 1 le 30 mars).

Jocelyne Crozet évoque l'état de friche du terrain appartenant aux consorts Sandjian-Gayot, situé à proximité de la Galoche.

▪ **Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) :**

La démarche de protection des Espaces Naturels et agricoles périurbain (PENAP) sur la Plaine des Chères, portée par le Conseil Départemental, sera présentée le 27 avril de 16 h à 18 h au Domaine des Communes. M. Paccoud sollicitera la présence de la commission urbanisme à cette réunion.

L'activité de la CCBPD est marquée par une discussion engagée sur la thématique des ordures ménagères, le renouvellement de la procédure de délégation de service public (DSP) du centre nautique Aquazergues ainsi que le lancement de la procédure de DSP des multi-accueils de Pommiers et Chazay d'Azergues

La démarche Géopark en Beaujolais a tenu son 4^{ème} forum le 23 mars à Villefranche. Daniel Paccoud indique la poursuite du dossier en dépit du désengagement financier de la Région (suppression des aides au fonctionnement issues du Contrat de Développement Rhône-Alpes -CDRA- et du recentrage des aides à l'investissement en direction des communautés de communes et non plus en faveur des syndicats mixtes). En résumé, on constate la division par 2 des aides en fonctionnement et une suppression complète des aides au financement des postes pour l'année prochaine. Il appartient donc à la communauté de communes de trouver des ressources financières pour poursuivre les actions portées dans le cadre du Géopark.

VII - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Jumelage : le déplacement d'une partie du Conseil municipal (11 élus) à Toirano durant le week-end des 16 et 17 avril est évoqué collégialement. Cette bonne représentation a permis de (re)nouer des liens et de provoquer des échanges très intéressants. Les modes de fonctionnement très différents de nos communes pourraient inciter à privilégier des échanges thématiques sur des problématiques transversales. René Blanchet insiste sur la nécessité de faire vivre ce lien et qu'il faudra inciter chaque groupe à poursuivre ces échanges. Une projection de photos de cette rencontre clôturera la séance de Conseil municipal.

Marie-France Pellegrin relaye une information de Céline Marcuccilli au sujet du voyage à Toirano en Italie, du 5 au 8 mai 2016, organisé par le Comité de Jumelage. Parmi les activités au programme, le collège de Toirano accueillera les ados durant une matinée, une présentation du Conseil municipal des Jeunes de Toirano (CMJ – composé de jeunes de 11 à 14 ans) présentera son fonctionnement et ses activités (échanges et remise de statuts en vue de relancer éventuellement un CMJ à Pommiers). Les Olympiades (activités sportives) seront le point d'orgue de ce séjour afin de permettre à tous la pratique du sport, en toute convivialité. Un contact régulier par Skype pourrait être envisagé entre les élus des deux villages suivant leurs compétences (environnement, économie ...)

D'autres initiatives sont évoquées :

- Chantier de jeunes à Pommiers ouverts aux plus de 18 ans, possibilité pour les Italiens de venir faire les vendanges en France (et vice-versa, pour les Français de participer à la cueillette des olives ...) ;
- Poursuivre la « correspondance » qui avait été initiée lors du précédent voyage, avec la mise en relation d'ados et de leurs familles pour mettre en place des échanges / accueil de jeunes Italiens à Pommiers ou Français à Toirano, pour apprendre la langue et connaître la culture ;
- Projet de logos de nos comités de jumelage respectifs, qui pourraient être réalisés par les enfants ;
- Sensibilisation des enfants / ados au thème du jumelage franco-italien et également à l'approche solidaire qui avait été engagée par les deux communes.

René Blanchet évoque la poursuite de la collecte de matériel, dans le cadre des actions en direction de Dzogbegan (Togo). Un envoi de matériel agricole (motoculteur, mangeoires pour volailles...) et de matériel scolaire est prévu en mai prochain. La collecte se poursuit.

René Blanchet signale une prochaine rencontre avec un groupe d'ophtalmologistes qui se prononcera sur le don de lunettes, à étudier voire à conjuguer avec une action solidaire sur place.

Autres infos :

- Dimanche 24 avril à 11h45 : Cérémonie du Souvenir des Déportés, suivie d'un pot de l'amitié dans la cour de la mairie.
- Dimanche 8 mai : rassemblement place du 8 mai à 11h45, défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur
- Dimanche 29 mai : Cérémonie de commémoration du 100^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun (en lien avec une exposition à la Bibliothèque, association éventuelle des élèves de l'école).

- Beau succès de la Vogue.
- Dimanche 1^{er} mai : 43^{ème} randonnée annuelle des Marcheurs des Pierres Dorées le dimanche : 4 circuits pédestres au départ de la Halle des Sports.
- Samedi 14 et dimanche 15 mai (week-end de Pentecôte) : « Cadoles et Sens » avec balades gourmandes et pique-niques : escales entre gastronomie, œnologie sur des parcours proposés sur Pommiers, Saint-Julien, Saint-Jean-des-Vignes et Villefranche.

TOUR DE TABLE :

Jean-Michel Coquard remercie les élus qui ont souhaité s'engager en qualité de bénévoles pour encadrer les groupes lors des balades gourmandes des 14 et 15 mai, proposées par « Cadoles et Sens ».

Patrick Gaudillière fait écho à la demande de rendez-vous de notre interlocuteur ERDF au sujet des compteurs LINKY.

Monique Mathieu relaye les informations détaillées du spectacle proposé le 2 mai à 2030 à la Salle des Fêtes dans le cadre de Festi'planètes : « Quelle énergie + ou - ? par la compagnie de théâtre D'Ouble. Elle précise que cette conférence gesticulée sur le thème de la transition énergétique, bien que traitée sur un mode loufoque, s'inscrira en lien avec les actions portées dans le cadre de l'Agenda 21 et mettra en lumière la réutilisation d'objets de récupération pour la décoration du spectacle.

L'assemblée générale de l'office de tourisme du Beaujolais des Pierres Dorées a eu lieu. Parmi les points marquants : embauche d'une nouvelle directrice, inauguration de nouveaux locaux, lancement d'une nouvelle manifestation « le Printemps des Blancs » et réflexion sur la mise en place d'une soirée intercommunale des « Rosés, Nuits d'été », le 8 juillet prochain.

Jean-Claude Demay fait part de la vente annuelle de plançons de fleurs et de légumes organisée par le Comité de Fleurissement les jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai de 8h à 12h30 à Trézette (plançons issus de filière d'agriculture biologique).

Dominique Schmitt indique une reprise de contact avec l'unité Scouts et Guides de France de la commune de la Wantzenau (Bas Rhin), qui a fait part du souhait d'un groupe de 25 jeunes (11 à 14 ans) de venir camper du 17 au 31 juillet, dans un pré situé Chemin des Bruyères. Un permis de feu (cuisson des aliments et veillée) est sollicité. Dominique Schmitt interpelle également sur la nécessité de déterminer un nouvel emplacement ainsi qu'une nouvelle organisation du parking de la brocante (sollicitation de riverains), afin d'éviter les stationnements sauvages dans le village.

René Blanchet évoque l'invitation à une réunion consacrée au devenir de la carrière Guillot (Pothières) le 25 avril 2016 à 18 h et s'excuse par vacance de son indisponibilité.

René Blanchet et Daniel Paccoud relatent un incident survenu entre le garde-Champêtre et une habitante, survenu le 6 avril dernier. Ce litige lié au franchissement de la barrière d'interdiction d'accès de circulation devant l'école a débouché sur un accident de travail de l'agent d'une durée de 5 jours ouvrés et de dépôts de plainte respectifs.

Marie-France Pellegrin rappelle qu'il avait été proposé d'organiser un forum sur le thème des communes nouvelles pour les élus municipaux. Il est proposé de retenir la date du samedi 4 juin (9h-12h). La commission communication réfléchit à une évolution des réunions de quartiers. L'idée est de favoriser et de fédérer les riverains lors de réunions publiques consacrées à des thématiques ciblées. Une option de date est retenue pour le vendredi 10 juin à 20h30 à la salle des Fêtes. Il est proposé de réunir la commission pour travailler sur les thèmes et les modalités d'organisation. En réponse à la suggestion de Marc Neyra concernant l'élargissement des réunions de préparation aux citoyens, Marie-France Pellegrin émet un avis réservé. Un « Pommiers Infos » paraîtra fin mai début juin.

Marc Neyra souhaite savoir quelle est la suite donnée à l'accueil d'un chantier de jeunes pour l'été 2016.

Alain Reynier confirme que la reconduction de l'accueil de ce chantier de jeunes a été actée et certifiée auprès de l'association « Jeunesse et Reconstruction », du 26 juin au 16 juillet. Il signale à cette occasion un changement de référent au sein de l'association. La formalisation du projet est en cours. Il est envisagé d'accueillir 8 jeunes, si cet effectif devait être supérieur, il conviendra de prévoir un leader disposant d'un véhicule, afin d'alléger la mobilisation d'autres véhicules d'élus.

Monsieur le Maire conclut le tour de table en évoquant une clarification sur l'appellation du nom du chemin de champ de Cruy / Cruix, sur lequel on recense 3 orthographes différentes, suivant les supports écrits utilisés sur la commune : Cruy, Cruix et Crouis. Il est proposé de trancher en faveur de l'orthographe suivante : CRUIX, appellation conforme à l'appellation des GPS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain Conseil Municipal : mardi 17 mai 2016 à 20 h 30, salle du conseil.

Daniel Paccoud	René Blanchet	Arlette Proietti	Jean-Michel Coquard	Marie-France Pellegrin
Patrick Gaudillière	Jean-Claude Demay	Monique Mathieu	Marc Neyra	Eric Bettant
Agnès Fuxa	Dominique Schmitt	Jocelyne Crozet	Fabienne Pegaz	Nathalie Dulac
Céline Marcuccilli	Alain Reynier	Vincent Bureau	Stéphanie Druel	